

CENTRE MUNICIPAL DE VACCINATION Reprise des horaires habituels

À compter du mercredi 1^{er} juillet, les séances de vaccination proposées par le Centre de vaccination municipal reprendront aux jours habituels **les mercredis de 9h à 11h et le vendredi de 14h à 16h30 uniquement sur rendez-vous** et pour tous types de vaccins, y compris du voyageur.

Il n'y aura pas de séance de vaccination au mois d'août.

Des séances seront organisées les samedis 1^{er} août et 5 septembre 2020, de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous également.

CENTRE MUNICIPAL DE VACCINATION Service Santé et Vie Sociale

05 55 45 49 00

Informations du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h